



Dialogue Structuré Territorial

Présentation du processus

Une définition



Le Dialogue Structuré :

- Un processus de co-construction des politiques publiques pour améliorer l'efficacité des politiques territoriales dédiées aux jeunes
- Une manière de travailler ensemble sur des sujets concrets qui peuvent avoir un impact sur la vie quotidienne des jeunes
- Un processus fondé sur la participation plutôt que sur la représentation

Il s'agit de mieux organiser des espaces existants de débats et de participation plutôt que d'en créer de nouveaux.

Une démarche précise



5 conditions nécessaires :

1. Un copilotage du processus : 2 cercles

Copil : instance politique et garante du processus
Cotech : instance de mise en œuvre

2. Un attendu politique : La nature du résultat politique

Exemples : une délibération du CR, un plan régional, soutien du CR à des initiatives territoriales, un livret des solutions,...

3. Un sujet précis

Les EGJ ont fait ressortir 4 préoccupations principales pour les jeunes, traitées sous forme de Chantiers au COJ. La thématique Mobilité semble adaptée au processus DST.

4. Une durée et un calendrier

Septembre 2023 à septembre 2024

5. Des modalités pertinentes

Exemples : groupes de travail locaux, identification des espaces de dialogue déjà existants, formation au DST, concertation à mi-parcours...

Les modalités de mise en œuvre de ces conditions sont à définir par le Copil et le Cotech, en amont du lancement du processus



Vers un DST Régional

Thème retenu : La mobilité

Pourquoi la mobilité ?



La mobilité est un enjeu important pour les jeunes de la région Centre Val de Loire. Les déplacements pour se rendre dans les lieux de formation, au travail ou pour les loisirs peuvent être difficiles et coûteux. Il est donc crucial de trouver des solutions pour améliorer la mobilité des jeunes dans la région.

-
- ✓ C'est un des chantiers identifiés lors des Etats Généraux de la Jeunesse
 - ✓ Tou·tes les jeunes sont concerné·es
 - ✓ Tous les territoires sont concernés
 - ✓ Tous domaines de la vie sont concernés : études, loisirs, formation, emploi, ...
 - ✓ Des leviers concrets sont possibles à inventer et à mettre en œuvre
 - ✓ Des solutions sont à la main de tous les niveaux de décideurs et financeurs
 - ✓ Plusieurs acteurs sont à mobiliser dans le processus

Des jeunes, des élu·es et des acteurs jeunesse déjà sensibilisé·es à une démarche participative



Dans le Rapport jeunesse – Pacte régional 2022-2028 pour les jeunes, le Conseil régional affirme une volonté de renforcer le dialogue avec les jeunes et leur place dans la vie démocratique.

Le processus de Dialogue Structuré Territorial est nommé comme étant l'un des outils possibles à mobiliser pour traiter d'un des chantiers prioritaires (identifiés suite aux Etats généraux de la jeunesse) : Accès à un logement autonome, Mobilité, Accès à l'information, Orientation/Formation/Emploi.

Le Conseil d'Orientation des politiques Jeunesse (COJ) va travailler les 4 chantiers en format « atelier de production », chaque atelier étant piloté par des membres du COJ. La démarche est accompagnée par un cabinet conseil.

La Charte de la participation citoyenne vise à « renforcer la culture de la participation, à partager cette culture de la participation avec l'ensemble des partenaires et œuvrer pour l'éducation à la citoyenneté tout au long de la vie. »

Carole Canette (3e vice-Présidente déléguée aux Lycées, à l'éducation, à l'apprentissage, à la jeunesse et à la vie lycéenne), Arnaud Jean (Chargé de la Jeunesse et de l'Engagement auprès de C.Canette) et Gaëlle Lahoreau (12e vice-Présidente déléguée à la Démocratie permanente, à la citoyenneté, aux initiatives locales et à l'éducation populaire) considèrent que le DST pourrait être un outil de participation à mobiliser au service de la politique jeunesse du Conseil régional.

C'est pourquoi



La mise en place d'un dialogue structuré avec les jeunes de la région Centre-Val de Loire est une étape importante dans l'élaboration de politiques publiques en matière de mobilité.

Dans ce cadre, il sera déployé une pluralité de moyens de concertation auprès des jeunes pour comprendre leurs besoins en matière de mobilité, de créer des groupes de discussion pour élaborer des idées et des propositions, et d'organiser des événements de sensibilisation pour les informer des politiques existantes et des projets en cours. Le matériau recueilli lors des EGJ sera utilisé lors des différentes étapes de rencontres et de concertation.

Un dialogue structuré avec les jeunes permettra de mieux comprendre leurs besoins en matière de mobilité. Les jeunes exprimeront leurs préoccupations et leurs idées pour améliorer les transports en commun, l'accessibilité des zones rurales et les options de transport alternatives. Ils/elles discuteront également des défis auxquels ils/elles font face lorsqu'ils/elles se déplacent dans la région. En écoutant les jeunes, les décideurs politiques comprendront mieux les besoins des jeunes en matière de mobilité afin de concevoir des politiques plus adaptées.

En garantissant la participation active des jeunes et leur implication dans la prise de décisions importantes pour leur avenir, nous pouvons nous assurer que les politiques publiques en matière de mobilité répondent aux besoins des jeunes et contribuent à un avenir meilleur pour tous.



Présentation du projet

Les objectifs



Pour les jeunes :

- ✓ S'investir dans une citoyenneté concrète et pratique
- ✓ Valoriser leur parole politique
- ✓ Développer ou acquérir une connaissance du fonctionnement politique, des circuits de décision du CR CVL et des collectivités
- ✓ Développer l'esprit critique, le sens de la responsabilité, le sens du compromis...
- ✓ Favoriser la participation active des jeunes dans la décision de politique publique en matière de mobilité : implication dans la planification et la mise en œuvre de solutions pour améliorer la mobilité dans la région.
- ✓ Sensibiliser les jeunes à l'importance de la mobilité durable

Pour les pouvoirs publics :

- ✓ Faire de la politique autrement, structurer les liens avec les jeunes
- ✓ Obtenir les moyens de prendre des mesures qui correspondent aux besoins en matière de mobilité
- ✓ Légitimer la place des jeunes dans les processus de décision

Pour les organisations de jeunesse :

- ✓ Co-construire et animer une démarche citoyenne
- ✓ Mobiliser et accompagner les jeunes avec une démarche innovante
- ✓ Mobiliser des jeunes non connus
- ✓ Faire reconnaître l'éducation populaire comme actrice de la vitalité des territoires
- ✓ Promouvoir les valeurs de l'engagement, notamment associatif

Pour tou-tes : Renouveler les pratiques entre les citoyen-nes, les corps intermédiaires et les élu-es

Fonctions de pilotage



- **Le comité de pilotage** : CR CVL / CRAJEP / DRAJES
 - Garant du processus
 - Clarifier le sujet et son périmètre
 - Sensibiliser / Mobiliser des jeunes
 - Définir le format de l'attendu politique
 - Arrêter les modalités :
 - Appropriation par tous-toutes des constats et pistes de travail issues des EGJ
 - Identifier les espaces de concertation déjà existants et les mobiliser
 - Recueillir la parole des jeunes hors des espaces déjà existants
 -
- **Le Cotech** : chargé-e de mission DST / acteurs de la mobilité / collectivités / jeunes / membres du Crajep
 - Mise en œuvre concrète
 - Définition des étapes du processus
 - Identification et Mobilisation des espaces de concertation
 - Création de nouveaux espaces (si besoin)
 - Recueil et traitement des propositions
 - Co construction des propositions
 - Organisation de la journée point d'étape

Etapes du projet



- **Juin / Juillet 2023 : Composer le comité de pilotage** : CR CVL / CRAJEP / DRAJES
 - Première réunion
- **Juin / Juillet : Composer le Cotech** : chargé-e de mission DST / acteurs de la mobilité / collectivités / jeunes / membres du Crajep
 - Septembre : première réunion avec l'ensemble des acteurs en région
- **Septembre** : Communication, Mobilisation des acteurs jeunesse, des jeunes de la région (appui des membres du Crajep et des partenaires)
- **Octobre à Mars 2024** : Mise en œuvre des modalités : rencontres, animation des temps réflexifs, capitalisation des ressources...
- **Février 2024** : Présentation de la démarche aux Rencontres de la Démocratie permanente et de l'Education populaire
- **Mars / Avril** : Journée point d'étape avec jeunes, élu·es, expert·es du sujet : présentation des préconisations, des idées...
- **Avril / Juin** : Poursuite du processus avec les ajustements issus de la Journée
- **Juillet** : Finalisation en fonction de l'attendu politique décidé
- **Septembre** : Fin du processus / Mise en œuvre / Communication sur aboutissement et suites éventuelles

NB : ces étapes sont détaillées ci-après

Le CRAJEP se positionne en maître d'ouvrage (celui qui passe « commande ») et a lancé un appel à intérêt auprès de ses membres afin que ceux-ci se positionnent sur différents niveaux d'implication possible dans le processus du DST.

Sept membres ont répondu positivement en précisant leurs engagements possibles :

- ✓ 1 membre : Maître d'œuvre : conduite du projet sous la supervision du Crajep
- ✓ 5 membres : Membres du Cotech
- ✓ 7 membres : Mobilisation des jeunes et des lieux de concertation déjà existants

La personne en charge de la conduite du DST prendra son poste au plus tard en septembre 2023

➤ **Le Copil, première réunion avant l'été pour :**

- Arrêter l'attendu politique
- Appropriation des retours des EGJ sur la mobilité
- Repérer les acteurs de la mobilité à impliquer dans le Cotech
- Stabiliser la composition du Copil et du Cotech, dont les jeunes à intégrer dans le Cotech
- Etablir une proposition de feuille de route pour le Cotech
- Définir la stratégie et les outils de communication de lancement du DST
- Définir les modalités de suivi et d'évaluation

➤ **Le Cotech, première réunion en septembre pour :**

- Appropriation de la démarche DST
- Présentation des travaux du Copil
- Opérationnaliser les démarches de concertation et de rencontres avec les jeunes
- Opérationnaliser les modalités de contacts avec les partenaires pour mobiliser les jeunes
- Etablir un calendrier : les réunions du Cotech, les rencontres dans les départements, la journée point d'étape...

La démarche 2/2



Le principe même du DST est la co construction, c'est pourquoi les différentes modalités de travail seront établies plus précisément par les acteurs impliqués dans le Cotech :

- **Mise en œuvre des modalités, de octobre à mars 2024 :** (sous la conduite du Cotech)
 - Communication et mobilisation des acteurs de proximité : membres du Crajep, partenaires...
 - Animation de rencontres dans les départements
 - Sessions de formation des élu·es des collectivités
 - Repérage et mobilisation des lieux de concertation déjà existants
 - Déploiement de divers outils visant à concerter des jeunes non présents dans les espaces existants
 - Présentation de la démarche aux rencontres de la Démocratie permanente et de l'Education populaire (9 et 10 février 2024)
- **Journée point d'étape Avril 2024 :**
 - Dialogue avec toutes les parties sur ce qui sera possible et ce qui ne le sera pas / prioriser les actions / évaluer la distance avec l'attendu politique
- **Avril à juin :**
 - Poursuite de la mise en œuvre en prenant en compte les conclusions de la journée point d'étape
 - Compilation du matériau recueilli depuis octobre 2023
- **Juillet :**
 - Finalisation (la nature et la forme sont fonction de l'attendu politique décidé en commun au début du processus)
- **Septembre :**
 - Mise en œuvre (remarque identique) et communication sur le processus du DST et ses effets
 - Démarche d'essaimage de la démarche auprès des collectivités et des associations

Modalités de participation des jeunes



C'est le défi majeur d'un processus DST : mobiliser les jeunes à participer

Pour cela, des conditions sont à remplir :

- ✓ Compréhension par les jeunes des questions en jeu : dans la mesure où le DST mobilité s'appuie sur les « résultats » des EGJ, les documents de synthèse serviront à co construire des enjeux communs
- ✓ Participation des jeunes au processus de décision : le Copil sera garant de cela
- ✓ Impact dans la vie quotidienne des jeunes des mesures prises à l'issue du DST

Les jeunes peuvent être réticent-es à participer à des discussions avec les décideurs politiques, car ils/elles peuvent se sentir intimidé-es ou ne pas croire que leur voix sera entendue. Il est donc important de créer un environnement de confiance et de respect pour que les jeunes se sentent à l'aise de s'exprimer.

C'est pourquoi le Cotech aura à :

- ✓ Recenser puis utiliser les espaces de concertation existants : les membres du Crajep en animent de nombreux qui seront parties prenantes :
 - les Conseils de vie sociale dans les Centres sociaux, les Espaces de vie sociale, les Maisons de jeunes et de la culture et dans le réseau Habitat Jeunes...
 - les espaces de concertation pédagogiques des Centres de formation
- ✓ Proposer une pluralité de dispositifs visant à « l'Aller vers » : consultation en ligne, groupe de travail, enquête, micro trottoir....
- ✓ S'appuyer sur le réseau des partenaires du Crajep et de ses membres : le Conseil régional de la jeunesse, les établissements scolaires, les missions locales, les BIJ, le CRIJ, les services jeunesse des collectivités, les jeunes du DST de Tours, des groupes de jeunes ayant participé aux EGJ, les SDJES..., afin de s'assurer de toucher des jeunes de tous milieux sociaux et géographiques.

Communication



En amont et pendant le processus du DST

- ✓ Élaboration d'une stratégie de communication
- ✓ Utilisation de canaux de communication appropriés pour atteindre les jeunes de la région
- ✓ Création d'un site web ou d'une application dédié-e pour le dialogue structuré afin de capitaliser et synthétiser les ressources des jeunes
- ✓ Diffusion de l'information sur les réseaux sociaux

A l'issue

- ✓ Communication sur les résultats du DST
- ✓ Communication sur le processus
- ✓ Communication sur l'implication des jeunes
- ✓ Rédaction d'un kit d'essaimage à destination des collectivités et des associations de la région
- ✓ Conception d'un kit de présentation du DST Mobilité en Centre Val de Loire pour présentation lors d'événements tels que Journée nationale DST du Crajep, Rencontres Nationales de l'Education Populaire...

Suivi et évaluation

Durant le processus :

- ✓ Le Copil est garant du déroulé du processus et du respect des différents étapes. Il pourra proposer des réajustements si nécessaire.
- ✓ Le Cotech aura à se doter d'outils de suivi visant à mesurer :

La mobilisation effective des différents acteurs : jeunes, élus, acteurs de la mobilité, associations JEP

Nombre et type de rencontre / concertation

Le profil des jeunes impliqués

Le respect du calendrier

Les outils et moyens à disposition

A l'issue du processus : indicateurs d'évaluation

- ✓ Court terme :

Respect de l'attendu politique

- ✓ Moyen et long terme :

Impacts des mesures prises sur l'amélioration de la mobilité

Amélioration de la connaissance des jeunes sur le fonctionnement politique

Amélioration de la connaissance des élus, institutions et associations des besoins en matière de mobilité

La place objectivable des jeunes dans la co construction des propositions

La mobilisation effective de jeunes éloignés jusqu'alors des institutions, associations...

Des engagements incontournables



Toutes les parties prenantes du projet valident et respectent les étapes du processus (cf. diapo 3).

Une fois défini, respect de l'attendu politique.

Les acteurs impliqués : le Crajep, le maître d'œuvre, les élu·es du CR CVL, la DRAJES, les acteurs de la mobilité, les jeunes sont systématiquement présent·es aux travaux des groupes dans lesquels ils/elles sont engagé·es.

Le processus de co construction implique que chaque acteur se positionne dans une attitude d'écoute, de compromis, de compréhension des positionnements de chacun·e et des limites de ce à quoi le DST peut aboutir.